

18. 10. 1953

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



Si le Gouvernement des Etats-Unis sous le suggere que la presente Note et la Note de l'Etat des Etats-Unis d'Amérique constituent un accord entre nos deux Gouvernements en vigueur jusqu'à ce que l'un ou l'autre Gouvernement ait notifié à l'autre par écrit son desir de mettre fin à l'accord.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

A. D. P. HENNEY.

A. D. P. HENNEY

II
Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada
aux Etats-Unis d'Amérique
DEPARTMENT OF STATE
WASHINGTON, D. C.

DEPARTEMENT D'ETAT
WASHINGTON, D. C.

WASHINGTON, le 13 novembre, 1953

I
J'ai l'honneur de me référer à votre Note en date du 13 novembre 1953, dans laquelle vous formulez certaines propositions tendant à la création d'un Comité canado-américain pour le commerce et les affaires économiques. Le Gouvernement des Etats-Unis souscrit à ces propositions et consent à ce que votre Note et la présente réponse constituent un accord entre nos deux Gouvernements qui prendra effet le jour et restera en vigueur jusqu'à ce que l'un ou l'autre Gouvernement ait notifié à l'autre par écrit son desir de mettre fin à l'accord.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

JOHN FOSTER DULLES

JOHN FOSTER DULLES